Surveillance des cyanobactéries dans les eaux de baignade

Observations terrain du 12 août 2025

Lac d'Echternach

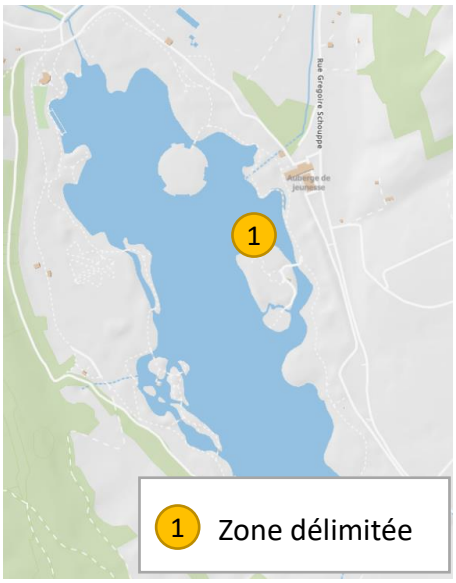

- **Prolifération cyanobactéries?**
  Non 1

- **Si prolifération, catégorie***
  Cat. 1 Cat. 2 Cat. 3

- **Espèces toxinogènes**

- **[Microcystine] > seuil***
  Pas testé

- *plus d'information sur https://eau.gouvernement.lu/fr/domaines-activite/eauxbaignade/cyanobacteries.html*

Cyanobactéries - état des plages au 07 août2025

Lieu	Plage	Baignade	Usages récréatifs	Dernier suivi
Echternach	Zone délimitée	✓	✓	07 août

✓ Autorisation ✗ Interdiction ⚠ Recommandations

⚠ Il est recommandé d'éviter le contact avec l'eau aux endroits où se trouvent les proliférations de cyanobactéries et il faut éviter d'avaler cette eau. Cette recommandation vaut tant pour les Hommes que pour les animaux.

Il est également recommandé de ne pas pratiquer la pêche (depuis le bord de la berge ou en immersion) dans des zones atteintes par les efflorescences de cyanobactéries et:

- de réduire à un strict minimum tout contact avec les poissons,
- de remettre les poissons dans l'eau (*no kill fishing*),
- d'arrêter la pêche immédiatement en cas d'apparition d'une efflorescence de cyanobactéries.

Plus d'informations
https://eau.gouvernement.lu/fr/domaines-activite/eauxbaignade/cyanobacteries.html
https://cyanowatch.lu